

Arras, le 9 mai 2020

## **Des conseils à suivre pour adapter nos mobilités en ce début de période de déconfinement**

Le 11 mai 2020 marque une nouvelle étape dans la crise sanitaire, celle du déconfinement progressif. Les habitudes de déplacement vont changer, avec probablement un délaissement des transports collectifs et des densités de la circulation routière plus importantes dans les semaines à venir.

### **Il est important lors de ce déconfinement :**

- de privilégier le télétravail lorsque cela est possible ;
- d'aménager (dans la mesure du possible) ses horaires d'arrivées sur son lieu de travail, pour éviter l'affluence aux heures de pointe et d'anticiper ses déplacements ;
- de reporter les déplacements non nécessaires en dehors des plages horaires de forte circulation ;
- de favoriser les déplacements « doux » (vélos, trottinettes, marche à pied, etc...) pour les trajets courts ;
- de continuer à bien respecter les gestes barrières.

Les conducteurs, qui n'ont pas pris le volant depuis plusieurs semaines, doivent être extrêmement vigilants lors de leurs déplacements, afin de regagner tous les réflexes et les bonnes habitudes de conduite.

Afin d'éviter la formation d'embouteillage en période de densité, ils doivent :

- respecter les limitations de vitesse, qui permettra un bon écoulement du trafic,
- éviter les changements de voie intempestifs et utiliser ses indicateurs de changement de direction,
- se rabattre assez tôt sur la voie de droite avant d'atteindre l'échangeur de sortie d'autoroute,
- pratiquer une conduite sereine et calme.

# Communiqué de presse



Lors de la reprise de leur véhicule, si celui-ci a été immobilisé pendant le confinement, il sera nécessaire de vérifier :

- la pression des pneumatiques,
- les niveaux d'huile, liquide refroidissement, liquide de freinage et de lave glace, l'état de vos balais d'essuie glace,
- le bon fonctionnement de vos optiques (phares, indicateurs de changement de direction ....),
- l'aspect général de votre véhicule par une inspection visuelle extérieure.

Enfin, pour les véhicules utilisés en partage, il est recommandé de procéder à la désinfection des postes de conduite (poignées de porte intérieure et extérieure, levier de vitesse et frein à main, volant avec ses commandes satellites, etc...).